



N°171

Vendredi 19 décembre 2008

Prochaine parution le 9 janvier 2009

Rédaction du Santécois :

Tél : 02.98.29.74.65

Fax : 02.98.29.79.12

Mail : mairie-de-santec@wanadoo.fr

www.santec.fr



NEDELEG LAOUEN JOYEUX NOËL

INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

LES VŒUX DU MAIRE

« A vous tous, en cette fin d'année, je tiens à vous souhaiter de joyeuses fêtes entourés de votre famille et de vos amis. Ma pensée va tout particulièrement vers les Santécoises et les Santécois qui rencontrent des soucis en raison de la maladie, de l'âge, du chômage ou pour tout autre raison.

Je voudrais très sincèrement et très chaleureusement vous souhaiter au nom du conseil municipal, santé, joie familiale et réussite dans tous vos projets, qu'ils soient personnels ou professionnels. »

COLLECTE POUR LA BANQUE ALIMENTAIRE



Les enfants des écoles Tanguy Prigent et Notre Dame de Lourdes ont participé à la collecte de denrées pour la Banque Alimentaire. Ils ont ainsi récolté près de 150 kg d'aliments et de produits d'hygiène corporelle. En soutenant cette opération, ils participent à l'action de solidarité en faveur des familles les plus démunies.

Pascale DEPRAETRE et Joseph CUEFF ont également comptabilisé les dons déposés par la population au 8 à Huit, à la boulangerie et à la pharmacie. Les responsables de la Banque Alimentaire de Santec ont recensé, en tout, près de 270 kg de denrées dont ils feront bon usage au cours de l'année 2009.

La municipalité de Santec et les membres du C.C.A.S. vous remercient pour votre générosité.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

SERVICES DE GARDE

Médecins : EN CAS D'URGENCE

APPELEZ LE 15

Pharmacies :

Du 19 au 25 décembre :

DELANDE, 4, rue du Croissant, Henvic, ☎ 02.98.62.84.58.

Du 26 décembre au 1^{er} janvier :

VITEL, 16, rue de St Pol de Léon, Berven, ☎ 02.98.69.98.09.

ETAT CIVIL

Mariage :

Céline FAURITE et **Gianfranco D'ASCENZO**,
le 13 décembre

Décès :

Joseph JACQ, 81 ans, décédé le 12 décembre, 313, rue de Kerbruzunec

SITE INTERNET

Les associations et les commerçants qui souhaitent faire apparaître leur activité, le calendrier de leurs manifestations, de leurs activités, de leurs rencontres sportives spécifiques ou mettre un lien sur le site internet de la commune, peuvent contacter la Mairie de Santec par Mail à l'adresse suivante : mairie-de-santec@wanadoo.fr ou par téléphone au 02.98.29.74.65.

PROGRAMME DES TICKETS SPORT VACANCES DE NOEL

Lundi 22 décembre :

- 10h : Activités libres et inscriptions
- 14h : Tennis de Table et Badminton



Mardi 23 décembre :
14h30 : Lunapark et patinoire

Mercredi 24 décembre :

- 10h : Basket et Jeux traditionnels
- 14h : Tournoi de football

Vendredi 2 janvier :

- 10h : Hand-ball et basket-ball
- 14h : Bowling

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Nicolas à la salle omnisports au 02.98.29.73.99.

SERVICES MUNICIPAUX

Les services municipaux seront fermés les 24 et 31 décembre l'après-midi.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL

Lors de la séance du conseil municipal du 15 décembre 2008, il a été décidé :

FINANCES

Budget

Le conseil a approuvé des réajustements au budget de la commune, proposés par Monsieur le Maire.

Tarifs communaux au 1^{er} janvier 2009

SALLE POLYVALENTE :

Associations locales (Assemblée générale, réunion)	GRATUIT
Associations locales (Réceptions, buffets)	35.00
Associations locales faisant recettes	53.00
Associations extérieures	140.00
Organismes ou personnes privées de SANTEC	120.00
Organismes ou personnes de l'extérieur	240.00

SALLE OMNISPORTS :

Associations locales	GRATUIT
Associations locales faisant recettes (1)	138.00
Associations extérieures	500.00

LOCATION DE MOBILIER

Prêt de tables et de chaises - Caution	80.00
Table endommagée (par table)	45.00
Chaise endommagée (par chaise)	20.00

CONCESSION CIMETIERE

Emplacement normal 30 ans (1m x 2m)	110.00
Emplacement normal 15 ans (1m x 2m)	57.00
Emplacement caveau 30 ans (1m x 2m)	184.00
Emplacement caveau 15 ans (1m x 2m)	106.00
Emplacement carré enfant 30 ans (1m ²)	55.00
Emplacement carré enfant 15 ans (1m ²)	28.00

Les concessions de 4 m² sont égales au double du prix des concessions de 2m².

CONCESSION COLUMBARIUM

Emplacement 15 ans	340.00
Emplacement 30 ans	540.00
Emplacement 50 ans	770.00

LOCATION DES TERRAINS

Dunes Théven Bras (1/2 terrain)	850.00€ / mois	220.00 € / Semaine
---------------------------------	----------------	--------------------

CAMPING MUNICIPAL :

par jour (T.T.C.- DOUCHE COMPRISE)

Adulte et enfant de + de 2 ans	2.20
Emplacement tente	1.70
Véhicule	1.20
Enfant de moins de 2 ans	GRATUIT
Garage mort	7.50
Jeton lave linge	4.10
Branchement électrique	2.60
Emplacement du camping car - caravane	3.40
Groupe utilisant le camping hors saison avec eau chaude (forfait minimum : 77.00 Euros.)	2.20
Animal	1.00
Travailleurs saisonniers employés sur la commune	2.00
Pompiers du poste de secours de Santec	GRATUIT

CAMPING SUR TERRAIN PRIVE

Enlèvement des ordures ménagères (par mois par emplacement)	50.00
---	-------

TAXE DE SEJOUR

Forfaitaire (par nuitée) – collectée sur toute l'année civile

Par jour au camping / par personne étrangère à la Commune	0.20
Par jour loueurs en meublés / par personne étrangère à la Commune	0.50
Camping sur terrain privé / par personne étrangère à la commune	0.50

TRANSPORTS SCOLAIRES

	2008/2009
Trimestre scolaire par enfant domicilié à Santec	45.00 €
Trimestre scolaire par enfant non domicilié à Santec	61.00 €

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

(Individuel) – Tarifs à l'année

Adulte	12.00
Enfant – 18 ans	3.50
Vacancier (la semaine)	3.50
Vacancier caution	90.00
Vidéo an/individuelle	
Les adhérents à la vidéo doivent obligatoirement adhérer à la bibliothèque	10.00
Prêt de CD Rom de jeux	3.00
Accès internet – pour 1 heure d'utilisation - habitant de santec	1.60
Accès internet – pour 1 heure d'utilisation – non habitant de Santec	3.20
Coût impression noir et blanc – par feuille	0.30
Coût impression couleur – par feuille	0.50

Subventions aux associations :

Le conseil a attribué une subvention de 300 Euros à « l'association courir à Santec ».

Ouverture d'une ligne de trésorerie

Le conseil a décidé de renouveler la ligne de trésorerie existante pour l'année 2009. Le montant maximum de ce crédit est fixé à 200 000.00 Euros. Le maire est autorisé à consulter les établissements bancaires.

Dotation Globale d'Equipement 2009

Les élus ont décidé de solliciter une aide financière de l'Etat au titre de la DGE 2009, pour aider au financement du projet de boudodrome.

BATIMENTS COMMUNAUX

Nouvelles maternelle et cantine scolaire publiques

L'assemblée a approuvé l'attribution par la commission d'appel d'offres, du marché de maîtrise d'œuvre, à l'atelier d'architecture META de RENNES.

Montant du marché, pour les missions : (BASE + EXE + OPC) : 142 800.00 EUROS HT soit un taux résultant toutes missions de : 11,90%.

VOIRIE

Marché de Maîtrise d'œuvre pour l'Entretien et la modernisation de la voirie communale

Le conseil a autorisé le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec la DDE, pour la réalisation et le suivi des travaux de revêtement et d'entretien de la voirie pour la période 2009-2010.

Effacement de réseaux

Le conseil a accepté le projet de réalisation des travaux de mise en souterrain BT, EP et France Télécom de la rue de Kergunec, pour un montant de 85 094.39 €HT. La part communale est fixée à 50 577.96 Euros.

URBANISME

Lotissement Ty Douar Nevez

Les élus ont retenu l'offre de prestation du cabinet A&T Ouest de Saint Pol de Léon, pour effectuer l'étude et la réalisation du permis d'aménager concernant ce projet.

Schéma d'aménagement des secteurs classés 2AU

le Maire a été autorisé à signer le devis du cabinet LEOPOLD de MORLAIX, pour réaliser les schémas d'aménagement des différents secteurs classés 2AU au PLU. Montant de la prestation : 23 979.80 Euros TTC.

Révision de la zone de préemption du Département du Finistère au titre des espaces naturels

Le conseil émet un avis de principe favorable pour une extension de la zone de préemption créée au profit du Conseil Général du Finistère au titre des espaces naturels sensibles tout le long du littoral de la commune. Cette extension de la zone de préemption créée au profit du Conseil Général permettra de suivre les mutations foncières et, à terme, d'assurer la maîtrise foncière des terrains en question

QUESTIONS DIVERSES

Le conseil a voté une motion pour la pérennisation des RASÉD.

NOUVEAU COMMERÇANT

LES EMBRUNS

Lounge Bar

Jean Paul PAOLI reprendra l'activité du bar « Les Embruns », rue du Pouldu, à partir du 3 janvier 2009.

Concept de Bar contemporain, raffiné, design et convivial, lieu de show-room d'art moderne où l'on pourra apprécier des tapas originaux et de qualités autour d'un cocktail, d'une découverte des vins du nouveau monde, de cocktails originaux ou de toute autre boisson classique ou spécialité, le tout dans une ambiance dynamique, cosy et rythmé par divers thèmes musicaux de qualités.

Ouverture tous les jours de 9h à minuit et jusqu'à 1h le week-end.



Service continu des boissons et tapas au comptoir, en salle, à emporter et en terrasse lors des beaux jours.

En saison d'été, prestation en terrasse de snack grillade, crêperie et glacier.

Le thème de l'exposition (show-room) : de grandes lampes contemporaines en résine et gel-côat et art moderne de la maison.

VIE ASSOCIATIVE

PENN AR BED FUNBOARD



Eric BRUNETEAU, directeur du Club Nautique Clédrois organise une étape du championnat du Finistère de vagues sur la plage du Dossen, dimanche 21 décembre de 11h à 17h. Près de 30 coureurs prendront le départ de cette course de planches à voile qui se déroulera par poules de 4 personnes.



CENTRE NATURE BON VENT

Le Centre Nature Bon Vent met en vente des vélos d'occasion type VTT junior. Une bonne idée cadeau pour Noël ! Merci de prendre contact au 02.98.29.74.98.

Centre Nature Bon Vent
87, rue de la Forêt
29250 SANTEC

www.revesdemer.com

COMMUNIQUÉS

ÉTUDE DIAGNOSTIQUE DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

Le Syndicat Intercommunal des Eaux et d'Assainissement de Plouénan a décidé de réaliser une étude diagnostique de ses réseaux de collecte des eaux usées et pluviales. Cette étude s'inscrit dans une démarche visant à améliorer les performances du système d'assainissement dans la perspective de la construction de la nouvelle station d'épuration de Santec.

La dépollution des eaux usées nécessite une collecte séparée des eaux pluviales (rejetées directement au milieu naturel) et des eaux usées (traitées à la station d'épuration avant rejet à la mer). Cependant, la mise en place d'un réseau séparatif n'est efficace que si elle est suivie du **raccordement conforme des riverains**.

Le Syndicat souhaite donc réaliser un programme de travaux visant à améliorer l'épuration et la collecte des eaux usées. Ceci passe par l'étude de l'ensemble des raccords des habitations concernées, la recherche et la localisation des raccords privés et publics non conformes.

Les réseaux d'eaux usées de Santec feront l'objet de tests à la fumée afin de localiser les raccords défectueux des eaux pluviales sur le réseau des eaux usées. Les techniciens auront recours pour réaliser ces tests à un ventilateur produisant de la fumée à partir de **paraffine alimentaire**, produit non dangereux et non tachant.

Ces tests seront complétés par la vérification du raccordement des eaux usées issues des habitations. La méthode consiste à introduire un colorant (Fluorescine) dans l'ensemble des points d'eau de l'habitation et à vérifier le cheminement et la destination des eaux. Les tests se feront **uniquement avec l'accord préalable de l'habitant et en sa présence**.

Le Syndicat a confié la réalisation de cette prestation à la société **B3E (Bureau d'Etudes Eau et Environnement)** de Quimper. Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez joindre Monsieur Sébastien HERVE au 02.98.74.39.24.

Le personnel amené à intervenir sur le terrain sera en possession d'une **lettre de mandat** délivrée par la mairie les accréditant pour cette mission.

Les tests à la fumée auront lieu du 19 au 23 janvier 2009.

Les tests au colorant seront réalisés à partir du 5 janvier jusqu'à la fin de l'été 2009.

PROLIFÉRATION DE PLANTES INVASIVES



La municipalité s'inquiète de la prolifération de la plante dite « l'herbe de la pampa » sur le territoire de la commune.

Elle se classe dans les plantes invasives. Cette graminée vivace forme des touffes pouvant atteindre 4 mètres de haut et 2 mètres de large.

Elle se développe le plus souvent à partir de plants introduits dans les jardins et colonise les milieux remaniés (talus, friches, remblais, bords de routes et chemins).

L'espèce est dioïque, c'est-à-dire que les fleurs mâles et les fleurs femelles sont portées par des plants différents. Chaque plant femelle peut produire jusqu'à 10 millions de graines fertiles. Elles sont susceptibles d'être éparpillées par le vent dans un rayon de 25 kms. La progression de l'espèce peut donc être très rapide.

Un conseil, ne plantez plus cette graminée, coupez les plumeaux et si possible éliminez les touffes.



« L'herbe de la pampa » colonise les talus ou les bords de routes

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

REPAS DES AINÉS

Jeudi 4 décembre, 95 convives ont pris part au banquet annuel préparé par le 8 à huit et la boulangerie LORRE de Santec. La journée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et festive.



Le doyen et la doyenne de l'assemblée, M. Jean-Marie ROPARS et Mme Louise LE COZ entourés des « jeunes de 70 ans » et des membres du C.C.A.S.



Denis, assisté de Guénola et de Cathy, a concocté un repas fort apprécié des convives.



François BORGNE et Yves COMBOT ont animé la journée et fait chanter en cœur l'auditoire :

Prendre un ancien par la main

*Prendre un ancien par la main
Pour la fin de son chemin
Pour lui donner la confiance en son pas
Prendre un ancien par la main.
Prendre un ancien par le cœur,
Lui donner un peu de bonheur
De la vieillesse soulager les malheurs
Prendre un ancien par le cœur.*

*Prendre un ancien par la main
Et lui chanter des refrains
Qui lui rappellent sa jeunesse et sa vie,
Être pour lui un ami,
Prendre un ancien par l'amour
Pour embellir ses vieux jours
L'aider à supporter le poids des ans
Prendre un ancien en l'aimant.*

*Prendre un ancien par la main
Et consoler ses chagrins,
Lui donner l'amour dont il a besoin,
Être pour lui un soutien.
Prendre un ancien tel qu'il est,
L'entourer de son respect
En pensant que bientôt viendra le jour
D'être un ancien à son tour.*

Sur l'air de « Prendre un enfant par la main »

SPECTACLE DE NOËL DES ÉCOLES

Le traditionnel goûter de Noël offert par la municipalité aux élèves scolarisés à Santec et organisé par le personnel communal, a eu lieu jeudi 18 décembre, à la salle omnisports.



Cet après midi festif a débuté par une intervention des enfants des deux écoles, qui à tour de rôle ont pu faire entendre à l'auditoire le chant de Noël qu'ils ont appris pour l'occasion.



Près de 180 élèves accompagnés de leurs enseignants et de nombreux parents et grands-parents ont pu applaudir la troupe « SPECTACULAIRE SPECTACULAIRE ! », duo clownesque et rocambolesque. Un spectacle mené tambour battant par deux personnages attachants et drôles, parsemé de moments musicaux et poétiques, truffé de tours de magie et de jonglerie.



C'est avec émotion que les enfants ont alors accueilli le père Noël qui leur a offert chocolats et friandises.